

Les cabinets de contemplation

Imaginez. Vous venez de la pleine lumière et vous pénétrez dans un tunnel assez sombre et silencieux, vos sens se rassemblent : les yeux se concentrent, les oreilles s'apaisent, vous ne sentez plus les gaz d'échappement. Vous êtes prêts à pénétrer un « cabinet de contemplation ».

C'est un tableau du « Lorrain », une vue d'un port au soleil couchant. Non. C'est plus qu'une vue, C'EST un port au soleil couchant. Ça sent le poisson et l'iode. Des cris de mouettes, le clapotis de l'eau, des matelots qui s'interpellent titillent vos oreilles encore vierges. Vos pas crissent sur le sable avant de butter sur les pavés. Le vent soulève vos cheveux...

Vous contemplez un tableau et vous êtes plongé dans son univers tactile, olfactif, sonore, lumineux... C'est le « cabinet de contemplation ».



A l'instar des cabinets de curiosités du siècle passé, le cabinet de contemplation est là pour vous faire découvrir ou redécouvrir toute une atmosphère. C'est une toute autre manière de considérer l'art. Et les plus obtus ou les plus froids devant l'œuvre seront forcément remués par cet appel à leurs sens oubliés. Là où d'aucuns se contentaient de ne VOIR qu'un à-plat, la lumière, le son, le toucher, l'odorat leur feront PENETRER l'univers de l'artiste. Mieux que la 3D d'un jeu vidéo car l'odorat et le toucher sont en jeu...

Le concept peut se décliner à l'infini : un tableau abstrait n'est aucunement un obstacle. Miro m'évoque des illustrations sonores de dessins animés, matinées des douceurs ouatées d'un soft jazz échappées d'une boîte de nuit. Ça sentirait la « barbe à papa » et les pralines, et les visiteurs évolueraient parmi des lumières primaires (l'éclairage du tableau serait bien sûr plus sobre !).

Le cabinet de contemplation peut s'installer partout et peut voyager pour faire découvrir les œuvres d'art dans les milieux les plus reculés. Il peut être installé dans une salle dans un musée, dans un module cloisonné dans n'importe quel lieu public, dans un camion ou un bus, etc.